



## **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT MONTRÉAL SAINT-HUBERT**

---

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation menée  
par la Ville de Longueuil

Longueuil, le 15 mai 2022

## 1. Présentation du Réseau de Transport de Longueuil

---

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) offre un service de transport collectif par autobus sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, comprenant les villes de Brossard, de Longueuil, de Boucherville, de Saint-Lambert et de Saint-Bruno-de-Montarville.

Plusieurs lignes de son réseau desservent actuellement le secteur de l'aéroport :

- La ligne 28, du terminus Longueuil vers l'aéroport Saint-Hubert;
- La ligne 128, du terminus Longueuil vers l'Agence spatiale canadienne (horaire limité);
- La ligne 428, ligne express, du terminus Longueuil vers les grandes entreprises (Amazon, Molson, etc.).

Étant responsable de l'offre en transport collectif pour l'agglomération de Longueuil, le RTL est un acteur important dans le plan de développement de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert (YHU), localisé à Longueuil. Pour cela, il souhaite contribuer à l'exercice de réflexion et communiquer ses commentaires sur le plan de développement déposé par DASH-L.

## 2. Observations et propositions du RTL

---

### Occasion d'élaborer une nouvelle offre en transport collectif dans le secteur de l'aéroport

Selon les documents de consultation mis à disposition par DASH-L (aéroport de Saint-Hubert), le plan de développement s'articule autour de trois (3) axes de développement et s'échelonne sur un horizon de 20 ans afin que YHU :

- *Deviene un centre de services aériens pour les régions éloignées de la province, et ce, en adéquation avec la volonté du gouvernement du Québec de faciliter les déplacements des passagers dans ces régions et d'aider les exploitants d'aéroports à aménager les installations et les infrastructures requises;*
- *Deviene aussi l'aéroport de choix pour la population de la Montérégie quant aux vols régionaux, domestiques, nolisés et transfrontaliers et soit une alternative aux aéroports américains de Plattsburgh et de Burlington pour les vols à bas prix vers les États-Unis;*
- *Se positionne pour attirer de nouvelles activités de compagnies à bas prix (low-cost airlines)*

#### **Observations :**

- Augmentation anticipée des activités et des flux aériens à bas prix vers l'aéroport;
- Augmentation anticipée de la fréquentation du secteur de l'aéroport par une nouvelle clientèle, en plus des employés et visiteurs;
- L'offre de transport collectif actuellement n'est que peu en adéquation avec la vision de développement de l'aéroport.

#### **Propositions du RTL :**

1. Saisir l'occasion de développer une nouvelle offre de service vers l'aéroport adaptée aux besoins de la future clientèle en collaboration avec DASH L (Aéroport Saint-Hubert) et des travailleurs de l'aéroport;
2. Assurer au RTL un financement suffisant afin d'être en mesure de répondre à ces nouveaux besoins.

### **Intégrer au projet d'aménagement de l'aérogare le volet d'intermodalité en transport**

L'aéroport de Saint-Hubert sera une plateforme de transit importante de la Rive-Sud. Afin de répondre à l'objectif de renforcement des activités aériennes, le projet prévoit l'aménagement d'une nouvelle aérogare avec un accès principal par l'autoroute 30 et le boulevard Clairevue.

#### **Observations :**

- Le projet de développement de l'aérogare n'inclut pas les caractéristiques d'accessibilité requise pour le transport collectif;
- Les secteurs de l'autoroute 30, de la route 116 et du chemin Chambly sont fortement congestionnés; ce qui peut nuire à l'accessibilité de l'aérogare et au développement de service de transport collectif efficace.

#### **Propositions du RTL :**

3. Prévoir des accès efficaces et des mesures préférentielles pour le transport en commun vers l'aérogare à partir des grands axes routiers dont le corridor de l'A-30, la route 116 et le chemin Chambly;
4. Prévoir sur le site environnant la nouvelle aérogare des arrêts ou terminus pour autobus stratégiquement localisés pour la clientèle;
5. Prévoir un aménagement du site propice à l'intermodalité en priorisant les modes actifs et collectifs;
6. Analyser la possibilité d'implanter un axe de desserte prioritaire en transport en commun;
7. Assurer une gestion de l'offre de stationnement en cohérence avec la capacité des infrastructures et avec le souci d'encourager la mobilité durable;
8. Identifier une cible de part modale à atteindre en transport collectif dans la zone aéroportuaire conjointement avec la Ville de Longueuil.

### **Impliquer le RTL dans le projet de développement de l'aéroport de Saint-Hubert**

Dans une perspective de développement économique de la zone aéroportuaire, le RTL est un partenaire essentiel. Le RTL est responsable de développer l'offre en transport collectif pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil. Il travaille déjà en étroite collaboration avec certaines entreprises du secteur de l'aéroport pour développer une offre de service adapté à leur besoin.

#### **Observations :**

- Des entreprises du secteur de la zone aéroportuaire travaillent déjà en étroite collaboration avec le RTL pour le développement d'une offre de service adaptée à leurs propres besoins;
- La ligne 428 a été mise en place en collaboration des entreprises du secteur.

#### **Propositions du RTL :**

9. Impliquer le RTL en amont afin d'intégrer dans le projet de développement les besoins en infrastructures de transport collectif dans le secteur;
10. Impliquer le RTL pour l'identification d'une offre de service adaptée au besoin de la clientèle prévue en fonction de la vision de développement de DASH-L.;
11. Prévoir le développement d'un programme Employeurs pour encourager le transport collectif dans la zone aéroportuaire (grandes entreprises, établissements d'enseignement, etc.).